

DEPARTEMENT DE L'AUBE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES D'ARCIS
MAILLY RAMERUPT**
5 Rue Aristide Briand
10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation :
3 juin 2025

Date d'affichage :
3 juin 2025

Nombre de délégués en
exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent
à la séance : 41

Ayant pris part à la délibération :
49
(8 pouvoirs)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY
RAMERUPT**

Séance du 11 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze du mois de juin à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle des fêtes de Voué, sous la présidence de Monsieur Alain STEINMANN

Présents (41) : STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, JACTAT Jean-Claude, FEVRE Jean-Claude, ALBARET Patrick, ALBERT Eric, BAILLY-BAZIN Eric, BONNET Ghislaine, BRACQ Catherine, BRODARD Patrick, BROUET Sophie (suppléante de AKKOUCHE Malik-Tahar), BONCORPS Guy, CHAINE Jessica, COUSIN Camille, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUILLEMAILLE Philippe, GUYOT Maud, JACQUES Jean-Paul, JACQUIER Jean-Claude, LAMPSON Philippe, LEPAGE René, LESAGE Cynthia, LORNE Alain, MARIE Franck, MARTIN Maurice, MAUFROY Patrick, NOBLET Pascal, BRISBARD Jean-Pierre, PREVOT Céline, ROBIN Patrick, SEURAT Dominique, SIMPHAL Denis, SA Christelle (suppléante de TURPIN Denis), TARIN Gérald, THOUARD Philippe,

Excusés ayant donné un pouvoir (8) : GAUDY Solange (pouvoir à MEUNIER Bruno), HITTLER Charles (pouvoir à STEINMANN Alain), LOISEAU Anne (pouvoir à JACTAT Jean-Claude), FILIPPI Daniel (pouvoir à SOMMESOUS Dominique), FINCK Patrick (pouvoir à LORNE Alain), MAUCLAIRE Denis (pouvoir à PREVOT Céline), MICHONNEAU Philippe (pouvoir à ROBERT Jean-Claude), PETITET Jean-Pierre (pouvoir à TARIN Gérald),

Absents (9) : AUZOUX Agnès, BERNIER Guy, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, HULOT Florence, LAGOGUEY Jean-Jacques, LAMBERT Jean-Pierre POIRSON Didier, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2025-031 : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour le marché suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

- Vu la délibération n°2024-002 du 14 février 2024 désignant l'opérateur pour le suivi animation de l'OPAH sur le territoire de la Communauté de communes,
- Vu la délibération n°2025-022 du 10 avril 2025 autorisant la Présidente à signer l'avenant n°1 faisant état de l'augmentation tarifaire des prestations assurées par le Pact Soliha de l'Aube pour le suivi et l'animation de l'OPAH,

Le suivi-animation de l'opération sera financé par :

- l'ANAH à hauteur de **141 542 €** (montant prévisionnel)
- la Communauté de Communes à hauteur de **35 385 €** (montant prévisionnel)

Le président de séance présente le plan de financement prévisionnel du suivi-animation de l'OPAH sur les trois années de l'opération :

	Subventions Anah	Reste à charge
Année 1	47 180 €	11 795 €
Année 2	47 181 €	11 795 €
Année 3	47 181 €	11 795 €

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget,
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'ANAH au titre du financement de l'ingénierie/suivi-animation,
- **AUTORISE** la Présidente à réaliser toute démarche en lien avec cette demande de subvention auprès de l'ANAH.
- **S'ENGAGE** à informer les services instructeurs de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits

La Présidente
Solange GARDY
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
MAILLY,
RAMERUPT

